



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 25 juin 2026

Objet : Question parlementaire n° 4176 du 3 juin 2026 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Protection des enfants dans les structures d'accueil pour demandeurs de protection internationale ».

Madame la Ministre,

En date du 3 juin 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, du Ministre des Affaires intérieures et de la Ministre de la Justice.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue